

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. Eric Stauffer*

*Date de dépôt : 14 mai 2009*

## **Interpellation urgente écrite**

**Où est la cohérence du gouvernement dans le domaine de la sécurité publique à Genève ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Nous savons que la prison de détention préventive de Champ-Dollon est en constant dépassement de capacité. Prévue initialement (il y a 30 ans) pour 270 détenus, il y en a à ce jour plus de 530, sans compter « la Pâquerette » (ex article 43). C'est dire le manque d'anticipation du gouvernement depuis deux législatures !

La situation est encore pire pour la détention administrative (NEM), ou plus clairement pour les faux réfugiés politiques. En effet, le centre de Frambois peut incarcérer 23 détenus et ceci pour tous les cantons romands signataires du concordat. C'est dire que pour Genève, nous n'avons que quelques places disponibles (3 à 5).

Où est la vision d'avenir du Conseil d'Etat afin d'assurer la sécurité à Genève ?

Nous savons que les directives données par le conseiller d'Etat socialiste Laurent Moutinot en matière de détention administrative sont laxistes. Nonobstant un vote du peuple au niveau suisse qui demandait une application plus dure de la loi sur les criminels étrangers en situation irrégulière en suisse!

Nous savons également que le Chef du département des Institutions n'a pas prévu de faire construire une nouvelle prison de détention préventive.

Tout cela nous le savons. Hélas !

Mais nous avons entendu que le Conseil d'Etat a donné instructions et continue à donner instructions aux forces de l'ordre, de ne plus procéder à des arrestations pour des délits liés au trafic de drogue, car la prison est pleine !?

Que les violons ne peuvent accueillir plus d'une trentaine de prévenus par nuit. Que la Police, faute d'infrastructure, cesse de procéder à des arrestations pour des délits liés au trafic de stupéfiants!

Le laxisme coupable et solidaire du gouvernement n'est plus tolérable. La situation inextricable du quartier des Pâquis est la démonstration de la complaisance coupable du gouvernement à mener les citoyens à monter aux barricades et finalement faire réagir le Chef du département !

**Question :**

***Le Conseil d'Etat peut-il affirmer que la mission confiée aux forces de l'ordre afin de combattre la criminalité de rue, notamment les dealers, peut être accomplie avec les moyens suffisants et qu'aucune directive n'est donnée par le conseiller d'Etat Moutinot pour ne plus arrêter des délinquants, car les prisons sont pleines ?***